



**SELARL GUERY**  
Mandataire Judiciaire  
28 rue Verdi 06000 Nice  
contact@guerymj.com / 04 65 84 88 49

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

## VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION

**Bien situé au sein de la résidence «l'Olympe»,  
56 Boulevard Gorbella, 06000 Nice**

Appartement T3 au deuxième étage d'une surface de 62,15m<sup>2</sup> (deux chambres, living-room, cuisine, salle de bains, wc, hall d'entrée, deux balcons exposés Est et Ouest) outre une cave au sous-sol.

**Date limite de dépôt des offres :**  
entre les mains de la SELARL GUERY au 28 rue Verdi 06000 Nice : **13/10/2023**

**Dossier de présentation** précisant les modalités de dépôt de l'offre disponible sur demande :  
contact@guerymj.com

1213V004



**ETUDE DE NICE** - 51 Rue Maréchal Joffre 06000 NICE  
Tel. : 04.93.85.89.72 - nice@btsg.eu  
**ETUDE D'ANTIBES** - 2, Avenue Aristide Briand 06600 ANTIBES  
Tel. : 04.93.74.02.42 - antibes@btsg.eu

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

## CESSION FONDS DE COMMERCE DE RESTAURANT

**SARL VALLISBONA**

1018 Route de Biot 06560 VALBONNE

#### Principales caractéristiques :

**Activité :** Restauration et organisation d'événements sous l'enseigne «LES TERRASSES DE VALBONNE»

**Lieu d'exploitation :** 1018 Route de Biot - 06560 VALBONNE

**Description :** 120 couverts en intérieur, 80 couverts en extérieur

**Loyer annuel :** 36.000 € net

**Informations complémentaires :** Le cahier des charges fixant les modalités de cette vente sera communiqué sur simple demande auprès de la SCP BTSG<sup>2</sup>, par courrier ou par courriel : [mdu@btsg.eu](mailto:mdu@btsg.eu)

**Visite :** Sur demande

#### DÉPÔT DES OFFRES :

**Date limite de dépôt des offres** sous pli cacheté : **Le mardi 26 septembre 2023 à 12h00.**

**Lieu de dépôt des offres :** Greffe du Tribunal de commerce de Grasse, 37 Avenue Pierre Sémard 06130 GRASSE.

**Modalités de remise des offres :** Dépôt au Greffe ou envoi par voie postale (prévoir les délais postaux, l'offre doit avoir été réceptionnée au plus tard le 26 septembre à 12h00).

**Modalités d'ouverture des plis :** Les plis seront ouverts par les soins du Juge-commissaire en son cabinet sis au Tribunal de commerce de Grasse à l'audience du mercredi 27 septembre 2023 à 14h00.

1213V006



**ETUDE DE NICE** - 51 Rue Maréchal Joffre 06000 NICE  
Tel. : 04.93.85.89.72 - nice@btsg.eu  
**ETUDE D'ANTIBES** - 2, Avenue Aristide Briand 06600 ANTIBES  
Tel. : 04.93.74.02.42 - antibes@btsg.eu

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

## CESSION FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION

**SARL COOKIES ET DELICES**

200 avenue de Roumanille - ZAC Saint-Philippe 06410 BIOT

#### Principales caractéristiques :

**Activité :** Salon de thé, vente de confiserie

**Lieu d'exploitation :**

Avenue de Roumanille - ZAC Saint-Philippe - 06410 BIOT

**Superficie :** environ 109 m<sup>2</sup>

**Informations complémentaires :** Le cahier des charges fixant les modalités de cette vente sera communiqué sur simple demande auprès de la SCP BTSG<sup>2</sup>, par courrier ou par courriel : [antibes@btsg.eu](mailto:antibes@btsg.eu)

Une date de visite pourra être fixée sur demande.

#### DÉPÔT DES OFFRES :

**Les offres devront être déposées sous pli fermé au plus tard le lundi 9 octobre à 12h00 auprès de :**  
**Sur rendez-vous :** La SCP BTSG<sup>2</sup> 2 Avenue Aristide Briand 06600 ANTIBES

**Sans rendez-vous :** La SCP BTSG<sup>2</sup> 51 rue Maréchal Joffre 06000 NICE

L'ouverture des enveloppes contenant les offres s'effectuera par le Juge-commissaire en présence des candidats acquéreurs le mercredi 11 octobre 2023 à 09h30 au Tribunal de Commerce d'Antibes, Cité Judiciaire Nova Antipolis 60 2<sup>ème</sup> Avenue à Antibes.

1213V007



## APPELS D'OFFRES



### Avis de Marché

**Nom et adresse officiels de la personne publique :** Commune de Beaulieu-sur-Mer, Hôtel de Ville 3, Boulevard Maréchal Leclerc, 06310 Beaulieu-sur-Mer, tél : 04.93.76.47.00, fax : 04.93.01.31.55

**Objet du marché :** Organisation, programmation et communication du Festival de musique « les Nuits guitares » - Editions 2024 - 2025 - 2026

**Lieu d'exécution principal :** Jardin de l'Olive - rue Jean Bracco à Beaulieu-sur-Mer

**N° du marché :** 2023/MP/05

**Type de procédure :** Procédure adaptée - Marché public de services - Article L2123-1 du code de la commande publique

**Code NUTS :** FR823.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : valeur technique de l'offre : 80 %

**Durée du marché :** La durée du marché est d'un an renouvelable deux fois par reconduction tacite à compter de sa notification.

**Modalités essentielles de financement et de paiement**

- Financement par la Commune de Beaulieu-sur-Mer,

- Mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique,

- Délai global maximum de paiement : 30 jours,

- Intérêts moratoires : en cas de retard dans un délai de paiement, le mode de calcul du montant des intérêts moratoires s'établit sur le taux de refinancement (taux marginal) de la Banque Centrale Européenne majoré de huit points.

- Avance : oui

- Retenue de garantie : non

**Phase de négociation :** La commune se réserve le droit d'engager, le cas échéant, une phase de négociation avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre recevable.

**Constitution de l'offre :** voir le règlement de consultation des entreprises.

**Délai de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Date limite de réception des offres :** mardi 10 octobre 2023 à 12h.

**Conditions de remise des offres :** Conformément aux articles R 4132-7 et suivants du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2017 relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs, les candidats devront télécharger le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>. Ils doivent impérativement s'inscrire en ligne en renseignant un identifiant et un mot de passe. En outre, les candidats ont l'obligation de transmettre leur offre par voie électronique sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de NICE sis 18, avenue des Fleurs à Nice, tél : 04-92-04-13-13

**Modalités de recours :** Voir le règlement de consultation.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** jeudi 07 septembre 2023

1213A134

**PUBLIEZ VOS ANNONCES  
LÉGALES EN LIGNE DEPUIS  
NOTRE ESPACE PRO**

**tribuca.net**

**CONSULTEZ  
LES ANNONCES LÉGALES  
publiées en ligne**

[annonces-legales.tribuca.net/officiel](https://annonces-legales.tribuca.net/officiel)

**+ d'infos  
04 92 17 55 00**

[annonceslegales@tribuca.legal](mailto:annonceslegales@tribuca.legal)



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1. Dénomination de la commune qui passe le marché :**

Mairie de CAUSSOLS, représentée par son Maire, Gilbert HUGUES.

**2. Mode de passation :**

Marché à procédure adaptée suivant l'article 28 du Code des Marchés Publics.

**3. Objet du marché :**

Déneigement des voies communales.

**4. Lieu d'exécution :**

Voies communales de CAUSSOLS, soit 22 km de route maximum sur une moyenne de 3 mètres de largeur.

**5. Période d'exécution :**

Du 1er novembre 2023 au 15 avril 2024; renouvelable selon conditions exposées dans l'article 3-2 du Règlement de la Consultation.

**6. Composition des lots :**

Sans objet.

**7. Lieu où retirer le dossier de consultation :**

Sur le profil acheteur de la commune :

<https://www.e-marchespublics.com/>

**8. Adresse où les plis devront parvenir :**

Sur le profil acheteur de la commune :

<https://www.e-marchespublics.com/>

**9. Justificatifs à produire :**

Les candidats devront fournir toutes pièces prévues aux articles 43 à 46 du code des marchés publics ainsi que les éléments demandés dans le Règlement de la Consultation.

**10. Critères de sélection :**

- Prix des prestations : 40%

- Qualité technique des prestations : 60%

**11. Renseignements divers :**

Mairie de Caussols : adresse mail : [mairie-caussols@wanadoo.fr](mailto:mairie-caussols@wanadoo.fr)

Ou sur le profil acheteur de la commune : <https://www.e-marchespublics.com/>

**12. Date et heure limite de réception des plis :**

Jeudi 5 octobre 2023 à 12 heures

**13. Date d'envoi à la publication :**

Mercredi 6 septembre 2023

1213A110

## ENQUÊTES PUBLIQUES



**Mairie de Cannes**

### ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE CANNES

#### Premier Avis

Par arrêté n°23/3428, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) telle que prescrite le 28 novembre 2022.

Le projet de modification n°3 du P.L.U. porte sur les objectifs suivants :

- Intégrer l'avancement des réflexions et études menées sur le secteur de projet Cannes Bocca Grand Ouest,

- Mettre en cohérence les dispositions du P.L.U. en vue de la concrétisation opérationnelle de ce projet.

**L'enquête se déroulera du lundi 25 septembre 2023 à 9h00 au vendredi 27 octobre 2023 à 17h00 inclus.**

Le 30 mai 2023, le Tribunal administratif de Nice a désigné Monsieur Gérard RENAUD en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

- Le Jeudi 28 septembre 2023 de 14h à 17h Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage - 31 bd de la Ferrage. 06400 CANNES

- Mercredi 04 octobre 2023 de 14h à 17h Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage - 31 bd de la Ferrage. 06400 CANNES

- Mardi 10 octobre 2023 de 14h à 17h Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage - 31 bd de la Ferrage. 06400 CANNES

- Lundi 16 octobre 2023 de 9h à 12h Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage - 31 bd de la Ferrage. 06400 CANNES

- Vendredi 27 octobre 2023 de 14h à 17h Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage - 31 bd de la Ferrage. 06400 CANNES

Considérant que le projet de modification n°3 du P.L.U. de Cannes a fait l'objet d'une concertation préalable qui s'est tenue du 26 janvier au 27 février

2023, le support et le bilan tiré de cette concertation par le Conseil municipal réuni le 24 avril 2023 sont intégrés dans le dossier d'enquête publique.

Considérant que le projet de modification n°3 du P.L.U. de Cannes a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale Provence-Alpes-Côte d'Azur (P.A.C.A.) en date du 21 août 2023, les informations environnementales se rapportant au projet de modification du P.L.U. et cet avis sont intégrés dans le dossier d'enquête publique.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, sera déposé au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville Annexe de La Ferrage aux jours et heures habituels d'ouverture, pour permettre à la population d'y consigner ses observations ou propositions éventuelles.

Les observations pourront également être recueillies sur la boîte aux lettres électronique «[enquetepubliqueplum3@ville-cannes.fr](mailto:enquetepubliqueplum3@ville-cannes.fr)» ou par écrit à l'adresse suivante :

**Enquête publique dans le cadre de la modification n°3 du P.L.U.A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - Hôtel de Ville de Cannes - Direction de l'Urbanisme - 1, Place Comut Gentile 06400 CANNES**

Les pièces du dossier de l'enquête publique ainsi que le registre d'enquête pourront être consultés au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville Annexe de La Ferrage de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 aux jours habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville Annexe :

- sur format papier,

- sur un poste informatique.

Le dossier de l'enquête publique sera également consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la Ville de Cannes, [www.cannes.com](http://www.cannes.com), ainsi que le registre d'enquête au fur et à mesure que seront consignées les observations du public et l'ensemble des observations et propositions émises par voie postale ou électronique.

Les observations, quelles que soient les modalités de recueil, devront impérativement parvenir au Commissaire Enquêteur avant la date de clôture de l'enquête.

Toute personne voulant obtenir communication du dossier et des observations du public pourra le faire, à ses frais, en s'adressant à Mme MESLI ou Mme LAHILLE à la direction municipale de l'Urbanisme (04.97.06.48.15), Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage, 31 bd de la Ferrage à Cannes.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la Ville durant une année minimum. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par le Code des Relations entre le Public et l'Administration.

Au terme de l'enquête publique et après la remise de son rapport par le Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation de la modification n°3 du P.L.U. de Cannes en tenant compte des avis joints au dossier, des observations du public et du Commissaire Enquêteur.

1213A099

**PROFESSIONNELS JURIDIQUES  
& COMPTABLES  
GÉREZ VOS ANNONCES LÉGALES  
SUR [tribuca.net](http://tribuca.net)**



Pour créer votre compte  
ou tout autre renseignement :  
[annonceslegales@tribuca.legal](mailto:annonceslegales@tribuca.legal)  
**04 92 17 55 00**

**mon espace juridique**



**service  
24h/24**



**France  
entière**



**historiques devis /  
attestations / factures**

<https://annonces-legales.tribuca.net/>